



# La feuille de Chou-Vert

N°1

Le journal de la locale ECOLO de Chastre Avril 1999

## La remise des Choux



Lors de chaque parution de la feuille de Chou-Vert, le groupe ECOLO de Chastre décernera des prix : la remise des Choux. Ainsi, lorsque nous voudrions saluer un événement, une action, ... que nous jugerons importants pour la qualité de la vie au sein de notre commune, nous décernerons un Chou-Vert. A l'inverse, si nous voulons mettre en évidence une mauvaise action ou une inaction, ... ou un échec, nous décernerons le Chou-blanc. Dans le cas où nous voudrions mettre en garde contre un possible glissement vers une situation qui dégraderait la qualité de la vie dans notre commune, nous décernerons le Chou-rouge.

Une sorte d'avertissement ...

## Distinctions



Le Chou-Vert est donc décerné pour la mise en place de trottoirs le long de la route Provinciale à

Blanmont. Ils garantissent aux usagers les plus faibles, les piétons, un déplacement en toute sécurité.



Cette fois-ci, c'est sans la moindre hésitation que nous décernerons le Chou-blanc à la

C.C.A.T. (Commission consultative pour l'Aménagement du Territoire) qui a donné un avis unanime favorable à la demande d'exploiter un poulailler industriel.



Le Chou-rouge revient à la majorité communale qui s'est engagée à la légère en entrant dans le

système Fost+ de gestion des déchets. Nous détaillerons plus loin les raisons qui nous poussent à dénoncer cet accord.

## Pourquoi pas nous ? Pourquoi pas vous ?

Presque toutes les communes du Brabant wallon avaient leur groupe local ECOLO, sauf nous ...

Maintenant, c'est fait ! Nous défendons les idées ECOLO au sein de notre commune. Nous souhaitons vous faire partager notre manière de voir qui est peut-être la vôtre également.

ECOLO, ce n'est pas seulement la défense de la nature. Nous défendons des idées plus globales regroupées sous l'appellation "écologie politique".

L'écologie politique, c'est prendre en charge en même temps l'individu et son environnement et travailler à un développement harmonieux des deux. Nous appartenons à une commune rurale où on doit tenir compte des intérêts de chacun à court terme mais aussi à long terme. C'est pourquoi ECOLO s'inscrit dans un développement durable.

Notre perspective est différente, complémentaire, similaire ou radicalement opposée à celle des autres partis. A nous de vous expliquer nos arguments et le bien-fondé de notre démarche...

Nous comptons vous associer le plus possible à nos actions, à nos réflexions car notre principe de base est la consultation démocratique des habitants de la commune. Cela implique que chacun se prenne en charge personnellement pour que les choses changent.

Jusqu'à présent, nous nous sommes principalement mobilisés autour de dossiers liés à l'environnement car effectivement, il se passe pas mal de choses qui peuvent avoir des répercussions sur notre cadre de vie.

Nous avons la conviction que nous avons un rôle à jouer dans la gestion de notre commune. Les élections communales d'octobre 2000 nous permettront peut-être, grâce à vous, d'avoir un ou plusieurs représentants au Conseil communal.

Les membres de la locale de Chastre

## Quand c'est vert, on avance



### Membres ECOLO relais dans votre village

Au cas où, et nous le souhaitons, vous seriez intéressés par notre démarche, soit pour obtenir de plus amples renseignements, soit pour nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec l'une des personnes suivantes :

- **Françoise Lemoine, secrétaire politique :**  
rue Maquille, 2 à Noirmont, tél : 081 / 61 39 90
- **Daniel Ryckmans :**  
av. du Castillon, 20 à Chastre, tél : 010 / 65 97 05
- **Andrée Debauche :**  
rue du Piroy, 8 à Chastre, tél : 010 / 65 68 98
- **Danielle Ruquoy :**  
rue Gréat, 19 à Cortil, tél : 081 / 61 49 22
- **Stéphane Genvier :**  
ruelle Marchal, 5 à Chastre, tél : 010 / 65 00 67
- **Catherine Brusselmans :**  
rue du Dessus, 10 à Cortil, tél : 081 / 60 05 94
- **Antoine Loncin :**  
rue W. Marchand, 12 à Blanmont, tél : 010 / 65 52 80
- **Thierry Henkart :**  
rue du Centre, 12 à Chastre, tél : 010 / 65 06 14
- **Pierre Philippot :**  
rue de l'Etat, 25 à Saint-Géry, tél : 071 / 97 53 20
- **Michel Geerts :**  
rue du Ry de Perbais, 3 à Chastre, tél : 010 / 65 60 55
- **Marie-Christine Depret :**  
rue des Tombes Romaines, 22 à Chastre, tél : 010 / 65 08 07

Talon à renvoyer à :

**Marie-Agnès Gilot,**

av. du Castillon, 20 à Chastre

tél. : 010 / 65 97 05



Je souhaiterais :

- devenir sympathisant d'ECOLO-Chastre;
- devenir membre d'ECOLO-Chastre;
- être tenu au courant des activités d'ECOLO-Chastre;

- obtenir un document sur l'éco-consommation, sur les manières concrètes de diminuer ma quantité de déchets ;

Vos coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE

LE POUVOIR COMMUNAL A ADOPTÉ LA GESTION DES DÉCHETS TELLE QUE DICTÉE PAR FOST +.

# La gestion des déchets à Chastre

CELA IMPOSE À CHACUN(E) D'ENTRE NOUS, CHASTROIS(E)S, UNE PROFONDE MODIFICATION DE NOS HABITUDES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS.

FAISONS LE POINT ET VOYONS QUELLES PISTES PERMETTRAIENT DE FAIRE MIEUX, TÂNT POUR L'ENVIRONNEMENT QUE POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE.

La Commune de Chastre,

par la voie de l'échevin de l'environnement, nous dit...

...une diminution énorme de la quantité des déchets (ordures ménagères) par habitant sera exigée au cours des prochaines années :

max. 270 kg/hab. en 1999,  
260 kg/hab. en 2000,  
250 kg/hab. en 2001,  
240 kg/hab. en 2002.

Or, nous avons à l'heure actuelle une quantité de 330 kg/hab. ! Tout dépassement entraînera inévitablement [...] une augmentation des taxes.

(BVAC n°10, automne 1998)

Utilisation du compost.

(BVAC n°10, automne 1998)

Triez vos déchets, nous nous chargeons de les faire recycler !

La commune, via l'IBW, vous propose pour cela les collectes FOST +

(BVAC n°11, hiver 1998 + calendrier des collectes IBW/FOST+/Chastre)

Un document préparatoire à l'AG de l'IBW du 14/12/1998 présentant FOST+ aux communes, spécifie que : «...pour la réussite de l'opération, il est impératif d'adopter une seule et même attitude dans le traitement des déchets et par conséquent, vos communes ne peuvent prendre aucune nouvelle initiative pour les matières qui font l'objet de cette opération.»

...les collectes d'immondices via le sac payant ? le principe est d'application à Chastre depuis le 31 mars 1999.

(CC du 26/01/1999 et feuillet communal «Des précisions importantes concernant la nouvelle gestion des déchets ménagers»)

Rappel : la taxe communale comporte le sac payant à 30 BEF ainsi qu'un forfait annuel (800, 1600, 2400, 3200 BEF pour 1, 2, 3, 4 personnes ou plus par ménage); à cela s'ajoute le sac FOST+ à 5 BEF/pièce. Une taxe supplémentaire de la Région wallonne, appelée «prélèvement-sanction» sera appliquée aux communes n'atteignant pas les objectifs de réduction : par tonne = 1100 BEF en 1999, 1200 BEF en 2000, 1300 BEF en 2001 et 1400 BEF en 2002.

## Le groupe local ECOLO de Chastre propose...

Entièrement d'accord ! Ecolo l'a toujours dit : il faut d'abord réduire la quantité de déchets produits !

**Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !**

Si ce déchet n'est pas produit, il ne faut pas dépenser de l'énergie à le trier, le recycler, le transporter, le mettre en décharge ou l'incinérer.

*Le rôle de la commune via des campagnes de promotion et d'appui à l'écoconsommation est fondamentale.*

*Des actions doivent être entreprises dans les écoles, auprès des commerçants et... en commençant à la commune.*

# CHASTRE

Nous sommes en effet nombreux, à Chastre, à composter nos déchets organiques. L'efficacité du compostage sur la réduction des déchets est spectaculaire : les déchets de cuisine et de jardin constituent en effet près de 45% de notre «poubelle».

**La commune doit absolument promouvoir le compostage individuel** (démonstrations et campagnes de compostage, vente de bacs à composter à prix réduits) **et par quartiers.**

**La collecte des déchets verts et organiques au porte à porte doit être organisée.**

Certaines communes pratiquent déjà cette politique avec succès ! (Ottignies, Oupeye, Dilbeek...)

Excellent ! Quand un déchet est – malheureusement – produit, le mieux est effectivement de le recycler.

Dommage...

FOST+, asbl émanant de l'industrie productrice d'emballages (Coca-Cola, Duracell, Solvay...), organise la récolte, le tri, et le recyclage (ou l'élimination) des emballages «ménagers». FOST+ est financée par une redevance perçue, par emballage mis sur le marché, auprès des industriels. Ceux-ci peuvent apposer dans ce cas le «point vert» sur leurs emballages, et souvent aussi répercuter ce coût sur le prix de vente du produit...

FOST+ ne vise à recycler que 50% de sa collecte d'emballages, qui eux-mêmes ne constitueraient (d'après FOST+) que 20% de notre poubelle...

**FOST+ ne pourra dès lors au mieux qu'être un complément à une politique de gestion des déchets.**

En Région wallonne, la mise en œuvre des collectes sélectives est une compétence locale des communes. Confier intégralement cette compétence à une société défendant les intérêts de groupes industriels équivaut à la disparition de l'autonomie communale en matière de déchets.

**N'y a-t-il pas dans cette attitude absence de débat démocratique ?**

Intéressant, et de bonnes idées, dans ce feuillet d'information...

## Pour aller plus loin, ECOLO-Chastre propose :

- une taxation au poids, plus proche du principe pollueur-payeur. (plus on produit de déchets, plus on paye).

- de réduire encore plus le forfait (800 fr./pers/an actuellement), avec un sac payant plus cher.

- une politique des déchets qui prenne en compte les besoins et les difficultés propres aux personnes âgées, aux familles avec petits enfants (langes), aux familles nombreuses, aux non motorisés (collectes sélectives au porte à porte) et aux collectivités.

## NOS PRIORITÉS

### 1. PRÉVENIR

le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

### 2. TRIER

en triant papier, verre et plastique, et en compostant ses déchets verts, notre poubelle «maigrir» d'environ 75%, soit 4 fois moins de poubelles !

### 3. RECYCLER

### 4. ÉLIMINER

mise en décharge du déchet après l'avoir rendu inerte .

On le voit, la prévention est pour nous la première arme contre la prolifération des déchets. Cette prévention, nous pouvons y participer par nos modes d'achat et de consommation que l'on regroupe sous l'appellation générale d'écoconsommation, dont voici quelques exemples :

- acheter des produits moins emballés, ou en vrac;
- privilégier des emballages réutilisables ou consignés (verre, carton);
- utiliser des piles rechargeables plutôt que jetables;
- acheter des produits recyclés éviter les gaspillages (cuisiner les justes quantités, réparer plutôt que jeter, vider complètement les récipients...);
- utiliser une gourde plutôt qu'un Tetra-pak, une boîte à tartines plutôt qu'une feuille alu, éviter les go-belets et couverts jetables
- choisir systématiquement le produit le moins dangereux et le plus durable
- à vous d'inventer...

#### Abréviations :

BVAC = «Bien Vivre à Chastre»  
IBW = Intercommunale du Brabant Wallon  
CC = Conseil Communal  
AG = Assemblée Générale

#### Éditeur responsable :

**Françoise Lemoine**  
Rue Maquille, 2  
1450 Chastre